

Mme Nora Perret-Gross

Autor(en): **S.B.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 300

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aurait pu retracer ici cette belle carrière de maîtresse d'école primaire, carrière de conscience et de travail, suivie, quand sonna l'heure d'une retraite à laquelle personne ne pouvait croire, tant M^{me} Dunand portait allègrement le poids des années! par une activité féconde au sein des Commissions féminines de coopératrices. M^{me} Dunand s'attacha, en effet, de tout son cœur et consacra toutes ses capacités à la création de ces groupements féminins, dont le regretté Alfred de Meuron avait eu l'idée, et qui peuvent avoir une si grande influence pour faire comprendre à tant de ménagères la valeur de l'idéal coopératif et leur montrer dans la « Coopé » autre chose que le magasin où l'on achète à meilleur compte. Jusqu'à ces tout derniers jours, c'était, chaque quinzaine, M^{me} Dunand qui nous communiquait pour le *Carnet* la liste de ces séances organisées par elle avec tant de cœur et d'intérêt.

Mais elle fut aussi une féministe convaincue, une de celles que révoltait l'injustice de l'infériorité politique et économique de la femme, et qui réclamait son bulletin de vote pour réparer cette inégalité. M^{me} Louisa Dunand était une fidèle de nos séances, de nos thés suffragistes notamment, dans lesquels elle participait souvent à la discussion avec bon sens et enthousiasme, et à plusieurs reprises, dans des séances publiques de propagande, elle fut une de nos oratrices écoutées et applaudies. La question du pastorat féminin l'intéressait tout particulièrement aussi. Et enfin, elle avait pris part, il y a quelques années, au concours de pièces de théâtre suffragistes ouvert par les Associations suffragistes de langue française, et avait envoyé au jury une saynète alerte et convaincue.

A tous ceux qui la pleurent aujourd'hui, notre journal, dont elle était une abonnée fidèle et encourageante, tient à exprimer ici sa vive sympathie et ses regrets.

E. Gp.

M^{me} Nora Perret-Gross

M^{me} Nora Perret-Gross, décédée le 23 janvier dernier à Lausanne, réprouvait le mouvement féministe, sans doute parce qu'elle le connaissait mal. C'était, cependant, une féministe qui s'ignorait; notre journal, qui ne fait pas la critique des opinions, tient à saluer la mémoire de cette femme supérieure, à souligner son travail acharné, son énergie indomptable, sa volonté de fer, sa culture étendue et désire marquer le mouvement artistique qu'elle a créé, l'intérêt qu'elle portait à la politique, la passion avec laquelle elle prenait position, et les belles qualités qui en faisaient une incomparable maîtresse de maison.

Il fallut à Nora Perret un beau courage pour embrasser, vers 1890, la carrière artistique; il lui fallut encore plus de courage, d'énergie et de ténacité pour accomplir la tâche qu'elle s'était donnée: créer, lancer, maintenir chez nous l'intérêt pour les arts appliqués; si l'opinion publique est aujourd'hui acquise aux arts mineurs,

Dieu a donné à chaque peuple son prophète ou son poète. Et voici que le formalisme machinal de l'unitarisme a aussi sa poétesse, Harriet Martineau. Son génie perce le formalisme comme des brins d'herbe perceraient le macadam d'une route.» Et il ajoute: « Elle est un étrange phénomène, une véritable petite poétesse enveloppée — comme une momie de ses bandelettes — des formules de l'économie politique et du socinianisme, et malgré tout pleine de vie. »

Pleine de vie, elle le fut toujours; tant que ses forces le lui permirent, elle s'intéressa à beaucoup de nobles causes. Elle se rendit aux Etats-Unis, d'où elle revint un ferme champion de l'abolition de l'esclavage. Elle s'intéressa, vers 1861, à la question de la réforme de l'hygiène aux armées et disait à Florence Nightingale qu'elle écrirait un article chaque samedi contre le commandant en chef des armées, aussi longtemps qu'il y aurait lieu de l'accuser. Un de ses ouvrages les plus connus et appréciés est sa traduction abrégée de la *Philosophie positive* d'Auguste Comte, qui réduit, comme on l'a dit, six volumes d'un français sans grâce en deux volumes d'un anglais limpide. Elle écrivit aussi des récits de son voyage en Amérique, et un roman intitulé *Deerbrook*, dont le héros est Toussaint Louverture.

Telle que fut Harriet, on la peut considérer comme une des personnalités les plus intéressantes de son époque. Elle est véritablement une figure à part au milieu des femmes de l'ère victorienne. Ses idées se peuvent discuter... son intelligence et son énergie sont, elles, indiscutables.

JEANNE VUILLIOMENET.

c'est à Nora Perret qu'elle le doit en grande partie. Elle fonda à Lausanne, en 1903, et dirigea pendant un quart de siècle, avec de rares qualités de chef, une Ecole de dessin et d'art appliqué qui a joué un rôle important dans le développement artistique du pays.

Membre fondatrice de « l'Œuvre », association suisse romande de l'art et de l'industrie, elle éveilla l'intérêt pour l'art appliqué à l'industrie, et, montrant l'exemple, se livra à de patientes recherches en céramique, renouvela la forme et le décor, imprima une impulsion originale à la poterie de Heimberg, près de Thoune; dans ses cours de composition décorative, elle forma de remarquables élèves en peinture sur étoffe, sur porcelaine, etc. Ce mouvement obtint un magnifique couronnement avec la I^{re} Exposition nationale suisse des Arts appliqués, qu'elle organisa en 1922, à Lausanne, avec son mari. Si cette importante manifestation ne récolta pas l'approbation du grand public, à cause de son modernisme, elle eut le grand mérite de marquer la somme des résultats acquis, et de montrer à nos artisans tout le travail qu'ils devaient encore accomplir.

Avec M^{me} Perret, la leçon d'art devenait une leçon d'énergie. L'art qui ne crée que pour sa propre satisfaction lui semblait stérile; elle ne concevait pas l'art sans une portée sociale, économique et éducative; sans perdre de son fondamental désintéressement, il doit tenir compte des nécessités quotidiennes; c'est un apostolat d'abord, et c'est aussi un métier, un moyen de gagner sa vie, qui doit fournir à tant de femmes un travail profitable où se relève leur dignité et se libère leur personnalité.

S. B.

La Pétition fédérale pour le suffrage féminin

Le Bureau

du Grand Comité suisse d'action, qui comprend maintenant 15 membres représentant toutes les parties de la Suisse, s'est réuni le 26 janvier, à Berne, sous la présidence de M^{me} Leuch. Il s'est surtout occupé de travail pratique immédiat: appel en faveur de la pétition, qui sera signé non seulement par tous les membres du Grand Comité d'action, et par toutes les Sociétés qui y ont adhéré, mais encore pour chaque canton par des personnalités spécialement connues, et sera adressé à la presse vers le 15 février; impression de la feuille volante de propagande, du manuel pour conférenciers, réimpression de cartes postales, éventuellement d'une brochure de propagande en français, etc., etc. Une liste de conférenciers et de conférencières a été également dressée, qui comprend un grand nombre d'orateurs et d'oratrices bien connus de notre mouvement, et qui seront certainement fréquemment mis à contribution dans les mois qui vont venir, car toute la responsabilité du travail dans les cantons sans Sections suffragistes incombe au Comité suisse. Ailleurs, et en plus des cantons qui ont déjà fait connaître leur activité dans nos colonnes, ou dont on trouvera des nouvelles plus loin, le travail s'organise dans les meilleures conditions, comme le prouvent les nouvelles reçues de Bâle, Schaffhouse, Soleure, Davos, Baden, etc.

La grosse préoccupation du Comité suisse, ce sont les finances, puisqu'il a pris généreusement à sa charge tous les frais d'impression et de publication, qui atteignent rapidement des sommes élevées, et les épargne ainsi aux Commissions cantonales. Aussi, la cueillette des signatures devant, comme nous venons de le dire, se faire par ses soins dans 11 cantons, le budget de 15.000 fr. qui a été adopté ne paraît pas trop élevé pour faire face à toutes ces charges. C'est pourquoi le Comité adresse un appel pressant à tous ceux, groupements et personnes individuelles, qui voudront bien contribuer par des dons à constituer le fonds nécessaire. Les contributions même les plus modestes seront accueillies avec reconnaissance, et peuvent être versées au compte de chèques postaux N° III, 7049 (Berne). D'autre part, notre journal sera heureux de fonctionner comme intermédiaire pour ceux de ses lecteurs qui voudront soutenir financièrement les efforts du Comité suisse, et ouvre dès aujourd'hui une souscription à cet effet dans ses colonnes, pour laquelle on peut se servir de notre propre compte de chèques N° I, 943. Nous publierons régulièrement la liste des dons et souscriptions versés pour le Comité suisse: il importe de mettre ce point au clair pour éviter toute confusion avec les versements faits pour le compte des Commissions cantonales.